



French Tech Seed est un programme national de financement des « start-up high tech », porté par Bpifrance, qui s'inscrit dans le **plan Deep Tech**, priorité du Gouvernement, pour dynamiser la croissance et l'emploi en France dans ce domaine à fort potentiel.

French Tech Seed (FTS) a pour vocation de soutenir les start-up innovantes de la Deep Tech et de la High Tech qui ont un important besoin financier pour amener leurs produits et services sur le marché, afin de dérisquer et de favoriser leur développement en amont de leur chaîne de valeur.

La spécificité du financement FTS est de constituer un levier supplémentaire de financement dès les premiers tours d'amorçage de ces start-up, en complément d'une levée de fonds auprès d'investisseurs privés.

L'enveloppe de ce financement FTS est dotée de 400 M€ (*pour 5 ans*) issus du Programme national Investissements d'Avenir (PIA3). Opéré par Bpifrance et soutenu par un réseau de prescripteurs territoriaux, FTS a pour objectif d'offrir une chaîne d'expertises pro-start-up pour accéder à de nouvelles sources de financement.

Les prescripteurs de FTS sont constitués sous la forme de consortiums territoriaux. En Janvier 2019, 18 premiers consortiums ont été lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Apporteur d'affaires pour le fonds French Tech Seed » lancé par l'Etat.

Le consortium **Sorbonne Paris Parc**, porté par la SATT Lutech fait partie de ces lauréats.

Leur rôle est de :

- Détecter et mobiliser les projets candidats via les organismes membres de chaque consortium ;
- Accompagner chaque projet candidat tout au long de la chaîne de valeur avec la capacité de mobiliser l'écosystème de financements privés start-up ;
- Expertiser, analyser chaque projet candidat dans ses dimensions technologique, stratégique, de développement commercial et de financement ;
- Labelliser les projets candidats pour le financement FTS.

Le Consortium Sorbonne Paris Parc

Qui sommes-nous ?

Membres Fondateurs : **SATT Lutech**, en chef de file, **Quadrivium Ventures**, **Sorbonne Université**



Partenaires titulaires : le fonds d'investissement **Omnes**, **Paris Business Angels**, **Angels Santé** et l'accélérateur **WILCO**



Partenaires non titulaires (pouvant participer à l'expertise et à l'accompagnement sur sollicitation des fondateurs) : les incubateurs **AGORANOV**, **Voir et Entendre**, **SILVER INNOV'**, les accompagnateurs **EIT HEALTH France**, **Deeptech Founders**, les **BA HARVARD BUSINESS ANGELS**, **INSEAD BUSINESS ANGELS...**



Le financement FTS

Pour qui ?

- start-up de moins de 3 ans (au moment du comité de labellisation);
- porteuse d'une innovation scientifique différenciante, à forte intensité technologique i.e. dans le domaine de la Deep Tech ou de la High Tech ;
- en lien avec l'écosystème des membres du consortium, qu'ils soient issus d'un de leurs laboratoires de Recherche (spinoff), en collaboration ou liés à l'un de ces laboratoires, ou portés par l'un de leurs étudiants ou alumni ;
- ayant réalisé (ou en cours de réalisation) une levée de fonds d'au moins 25k€ auprès d'investisseurs privés avisés (l'acceptation de financement FTS doit se situer dans une fenêtre temporelle de 3 mois avant ou 3 mois après la réalisation de la levée de fonds auprès de l'investisseur privé avisé).

Comment ça marche ?

Une fois le dossier de candidature labellisé et accepté par Bpifrance, le financement FTS est accordé sous forme d'Obligations Convertibles (OC) par Bpifrance.

- Le montant des souscriptions aux OC FTS pourra s'élever entre 50k€ et 250k€, (et au-delà par dérogation) dans un ordre de grandeur pouvant atteindre 2/3 du tour de table.
- Avec 7% d'intérêts annuels capitalisés.
- Sur une durée de 5 ans, sans prime de non conversion
- Possibilité de réaliser des remboursements partiels anticipés sous conditions (min 50% du montant, indemnité de +20%)
- A l'issue des 5 ans, Bpifrance pourra décider de convertir les obligations au capital lors d'une levée de fonds si le montant cumulé levé atteint 2M€ sur la période (Montant de la souscription aux OC FTS compris).

Comment se passe le processus de candidature ?

Si vous remplissez les conditions d'éligibilité ou que vous pensez pouvoir les remplir dans un délai court :

- Remplissez le Dossier de candidature - téléchargeable sur www.sattlutech.com ou sur demande à notre adresse e-mail FrenchtechseedSPP@sattlutech.com
- Vous serez invités à passer un Entretien (1h) avec le chef de file du consortium Sorbonne Paris Parc pour nous présenter votre projet

- Votre dossier de candidature sera étudié lors du comité de sélection du consortium Sorbonne Paris Parc qui se tient tous les 2 mois avec les membres fondateurs et les partenaires titulaires du consortium Paris Parc
 - ⇒ si votre projet est éligible, prometteur mais non mature, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement pour améliorer les chances d'éligibilités futures
 - ⇒ Si votre projet est mature, il sera sélectionné et labellisé par Sorbonne Paris Parc pour le financement FTS

Et ensuite ?

La suite du processus de financement inclura une rencontre avec un chargé d'affaires innovation de Bpifrance et la transmission de tous les documents nécessaires (courrier de labellisation du consortium Sorbonne Paris Parc, les statuts, le Kbis, un RIB, la déclaration des aides perçues, Business plan, plan de financement, les probants du tour ...)

Bpifrance instruira le dossier en 1 mois, avant de vous envoyer une LOI d'une durée de validité de 3 mois.

Vous aurez 3 mois maximum pour renvoyer **un bon pour accord** avec l'attestation de dépôts des fonds de la banque, le PV d'AG décidant la levée de fonds, décision du Président pour l'émission d'OC les pièces requises, attestation d'un commissaire aux apports pour les start-up de moins de 2 ans

Le décaissement sera réalisé à réception de toutes les pièces.

SORBONNE PARIS PARC

